

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2015/06/17/2015035787/justel>

Dossier numéro : 2015-06-17/03

Titre

17 JUIN 2015. - Arrêté ministériel établissant les prescriptions de production extraordinaires pour l'utilisation de matériel de reproduction végétative non biologique

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 15-12-2021 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 25-06-2015 page : 36796

Entrée en vigueur : 01-07-2015

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AGF 2021-10-29/25, art. 101,4°, 002; En vigueur : 01-01-2022>